

LES AIDES POUR LES APPRENTIS



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

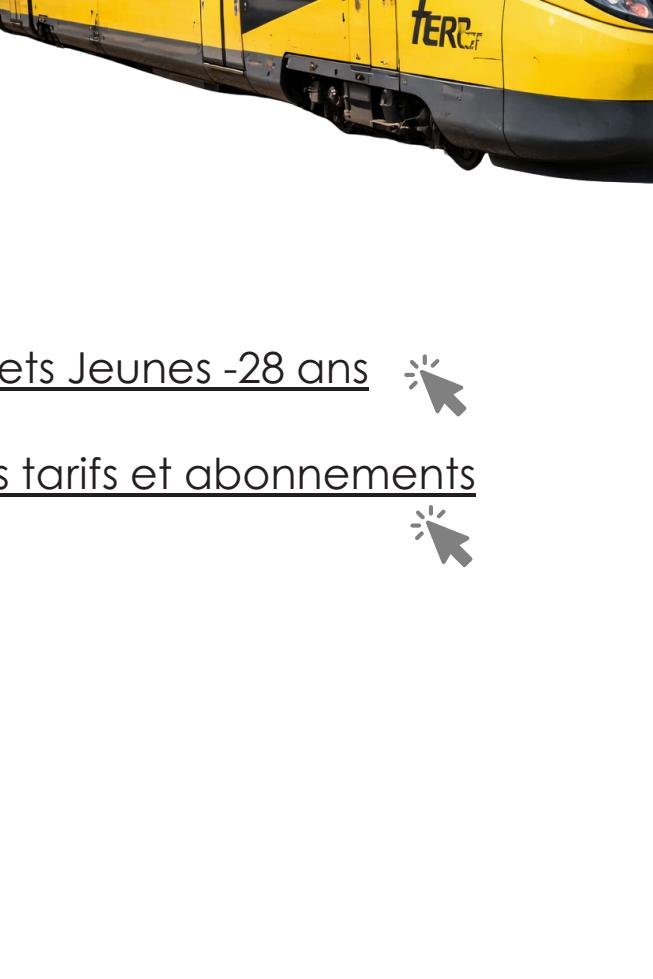
MARAIS POITEVIN

TRANSPORT

RESTAURATION

HÉBERGEMENT

L'aide APL



La plus connue des aides au logement demeure l'APL (l'**aide personnalisée au logement**). Étudiants comme alternants y ont droit pour les aider à prendre en charge une partie de leur loyer.

Pour savoir si vous êtes éligible, **vous pouvez effectuer une simulation** sur le site internet de la CAF.

[Accès au logement pour les apprentis](#)

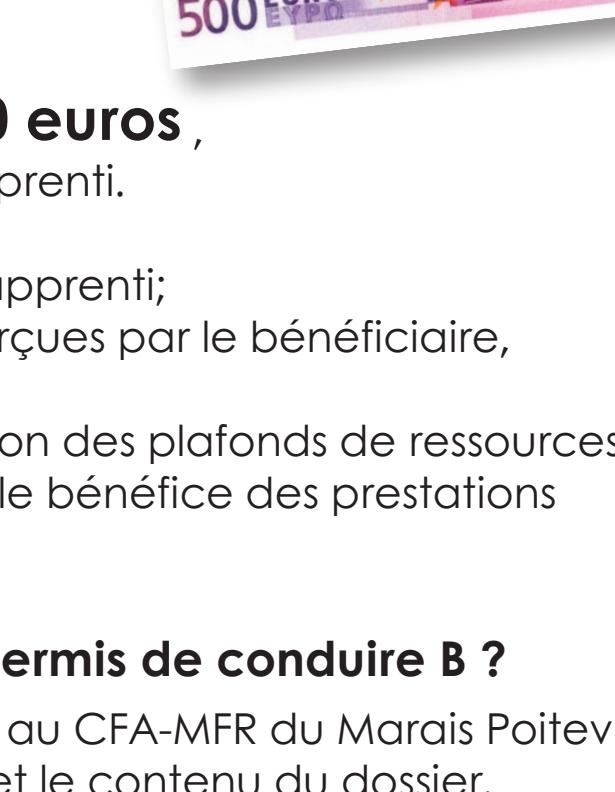
L'aide MOBILI-JEUNE

L'aide mobili-jeune est destinée **aux alternants de moins de 30 ans** en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Attribuée par Action Logement, **elle a pour but de prendre en charge une partie du loyer** acquitté par le jeune.

Le montant de la subvention, compris entre 10 et 100 euros par mois, dépend du salaire touché par l'alternant.

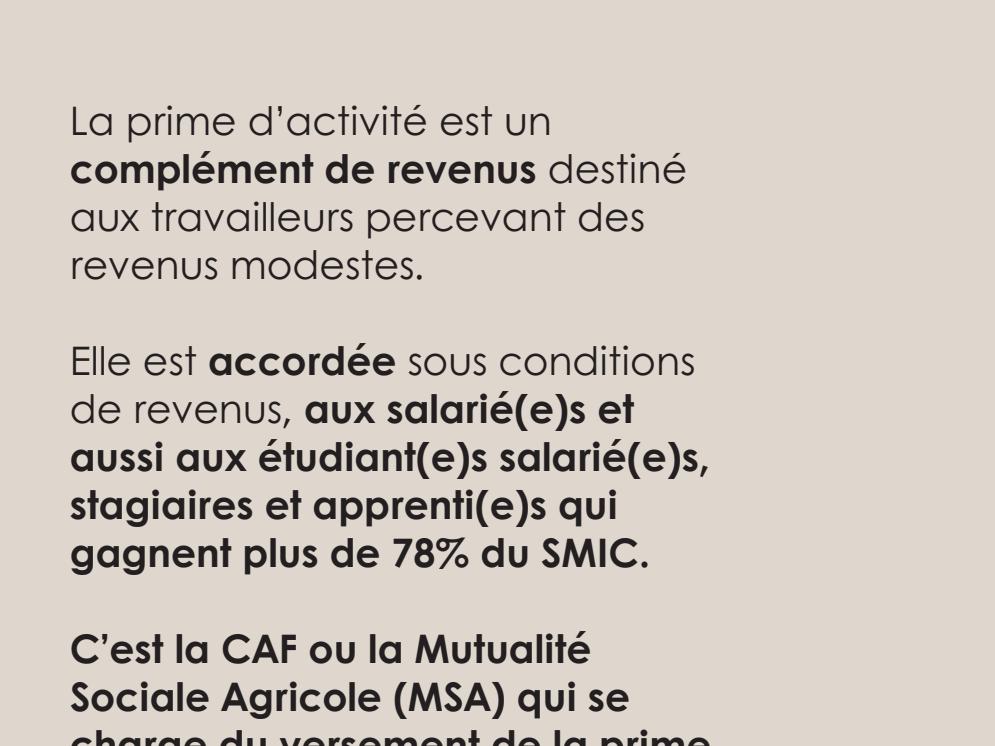
En dehors des conditions d'âge et d'études, le jeune ne doit pas percevoir plus de 2 187,64 € mensuels bruts, et le logement doit être occupé durant la période de formation en alternance.



Le logement des jeunes : premier pas vers l'emploi

ActionLogement[®]
RECONDUITE SOCIALE

[Besoins de plus d'infos ? Teste ton éligibilité ici !](#)



Billet Jeunes TER : des tarifs pour les moins de 28 ans

Vous avez moins de 28 ans ? Voyagez à bord des TER Nouvelle-Aquitaine avec le Billet Jeunes offrant jusqu'à 50 % de réduction.

© Transports

Aide au financement du PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le **1er janvier 2019**, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'État pour financer leur permis de conduire.

Pour quels apprentis ?

L'aide au financement du permis de conduire s'adresse aux apprentis âgés d'au moins 18 ans, titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et engagés dans un parcours d'obtention du permis B.



Quelle est le montant de l'aide ?

Il s'agit d'une aide forfaitaire d'un montant de **500 euros**,

quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti.

À noter :

- l'aide est attribuée une seule fois pour un même apprenti;

- elle est cumulable avec toutes les autres aides perçues par le bénéficiaire, y compris les prestations sociales;

- elle n'est pas prise en compte pour la détermination des plafonds de ressources

du foyer fiscal de rattachement de l'apprenti pour le bénéfice des prestations sociales.

Comment obtenir l'aide au financement du permis de conduire B ?

L'aide au permis de conduire doit être demandée au CFA-MFR du Marais Poitevin qui

communiquera à l'apprenti la démarche à suivre et le contenu du dossier.

La PRIME D'ACTIVITÉ

La prime d'activité est un **montant versé à l'État** destiné aux meilleurs percevants des revenus ménagers.

Elle est accordée sous conditions de revenus, aux salariés et aussi aux étudiants salariés, stagiaires et apprentis qui gagnent plus de 78% du SMIC.

C'est la CAF ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui se charge du versement de la prime.



La CARTE D'ÉTUDIANT

Votre carte d'étudiant des métiers vous permet également de bénéficier de nombreuses réductions tarifaires.

Culture (cinéma, théâtre...), Activités sportives

Restauration, Transports

Logement étudiant



L'aide du CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

[Consultez le site du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine](#)

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Une question ? Le CFA-MFR du Marais Poitevin te répond : 05 49 35 84 18

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

MARAIS POITEVIN

[www.mfr-maraispoitevin.com](#)